Cl. Vaucher

4.1

Réflexions sur la présence des estivants dans la région de Cudrefin-Champmartin et les problèmes de protection de la nature sur la rive sud-est du Lac de Neuchâtel

****

La richesse de ce milieu naturel est connue depuis longtemps. Les nombreuses observations ornithologiques et botaniques surtout, que renferment les publications spécialisées, en font foi et le but de ces lignes n'est pas de compléter ces données. Mais avec nos propres expériences de cette région, étayées par l'ornithologie surtout, nous proposons quelques réflexions concernant les menaces qui pèsent sur ce milieu naturel et évaluons le rôle que peuvent jouer les estivants.

La faune et la flore en question sont celles du bas-marais, par opposition aux marais de tourbières, qui abritent des plantes et des animaux pour la plupart différents. La mise en valeur des terres marécageuses a depuis longtemps fait régresser les bas-marais, dont on ne trouve plus, dans notre pays, que quelques représentants de surface importante, par exemple dans la plaine de la Reuss, vers Meienried, aux étangs de Bonfol, aux Grangettes près de Villeneuve et, bien sûr, la rive sud-est du Lac de Neuchâtel.

Devant une telle situation, il est peu surprenant que les organisations privées ou publiques qui s'occupent de la protection de l'environnement se soient tournées vers cette rive du lac. En effet, depuis le début du siècle, le secteur compris entre Thielle et Broye a retenu l'attention des naturalistes par la richesse de sa faune d'oiseaux. Ensuite, la région située entre l'actuel camping et Cudrefin, puis à l'opposé, la région de Cheyres et de Champittet, ont prouvé l'intérêt considérable d'autres secteurs de la rive.

En ce qui concerne la région de Cudrefin-Champmartin, la rive peut être subdivisée en trois sous-secteurs:

1. Les falaises boisées et les forêts d'aulnes situées à leur pied;
2. Le marais proprement dit;
3. La végétation riveraine et les grèves.

1. Les falaises

Elles abritent une faune riche et variée. Parmi les oiseaux, le milan noir est caractéristique de toute la zone ; chacun a remarqué qu'il débarrasse le lac des poissons morts ou malades. Il niche dans les grands arbres. On trouve également d'autres rapaces, comme la buse, le faucon crécerelle et le rare faucon hobereau. Le héron cendré avait établi autrefois une belle colonie en haut des falaises, mais la construction d'une piste de moto-cross l'a irrémédiablement chassé de Champmartin comme oiseau nicheur. Une foule de passereaux (fauvettes, pouillots, rossignols, grives, mésanges pour ne citer que quelques-uns) hantent ces forêts. La bécasse des bois y fait aussi des apparitions occasionnelles.

Cette région subit peu l'influence humaine. A part la malencontreuse destruction de la héronnière (pour laquelle les estivants ne sauraient être impliqués !), l'impact humain se résume à la présence de promeneurs et de cueilleurs de champignons. Plus sournois est le déversement de déchets de toutes sortes depuis le haut des falaises, source de pollution qui ne concerne de nouveau pas les estivants.

2. Le marais

La faune et la flore qui habitent le marais sont très spécialisées, ce qui signifie qu'elles ne peuvent s'adapter à d'autres conditions de vie. Des modifications fondamentales du milieu entraînent obligatoirement la disparition des espèces vivantes caractéristiques, des milieux de remplacement ne pouvant intervenir que très rarement.

Le vanneau huppé et la bécassine des marais sont deux oiseaux parmi les plus typiques du marais. Le premier vit en colonies, celle de Cudrefin-Champmartin ayant connu pas mal de vicissitudes. Actuellement (1983-84), quelques couples sont de nouveau présents, après une absence prolongée pendant les années 70, alors que la colonie comptait 10-15 couples pendant les années 60. La facteur principal de diminution est l'atterrissement du marais humide et l'accroissement de densité de

la végétation qui en résulte. Si la situation s'est améliorée récemment, c'est que le fauchage des roseaux et des laîches est entrepris régulièrement chaque automne. La bécassine des marais est encore plus sensible que le vanneau huppé aux modifications du marais. Sa raréfaction est générale dans toute la Suisse et partout le long de la rive sud-est du lac de Neuchâtel. Il ne s'agit donc pas d'une influence humaine néfaste, puisque cette diminution est observable aussi dans la réserve intégrale de Cudrefin-La Sauge.

Un hôte d'été caractéristique est le héron pourpré qui, à notre connaissance, n'a jamais niché dans le secteur Cudrefin-Champmartin mais que l'on observait fréquemment il y a une vingtaine d'années. Son déclin est aussi observé ailleurs qu'au lac de Neuchâtel, qui comptait deux colonies importantes (Gletterens et La Sauge).

Pour les autres oiseaux du marais (canards, foulques, râles, poules d'eau, passereaux), les effectifs sont assez stables, avec des espèces parfois en augmentation spectaculaire, comme la Locustelle luscinioïde, oiseau très discret que le public ne connaît guère. Les effectifs de ces catégories d'oiseaux ne dépendent donc pas de la présence ou de l'absence des estivants. On peut faire la même remarque en ce qui concerne les mammifères, nombreux campagnols dans les herbes marécageuses, blaireaux et renards dont on voit souvent les traces, hermines, putois ainsi que les grenouilles, crapauds, tritons et couleuvres pour citer les amphibiens et reptiles les plus fréquents.

3. La végétation riveraine

C'est dans cette zone que se trouve la faune que les estivants connaissent le mieux: canards, foulques, grèbes, rousserolles, mésanges et autres passereaux. Au printemps et en automne, on rencontre de nombreux oiseaux de rivages tels les chevaliers aux cris flûtés et plaintifs. Le harle bièvre, gros "canard" mangeur de poisson, a vu ses effectifs augmenter fortement depuis une dizaine d'années. Il n'est pas rare qu'il établisse son nid dans les enrochements ou sous les chalets.

Autre espèce connue pour s'être raréfiée notablement, le héron blongios, de la taille d'un pigeon. Sa diminution est générale également et ne saurait être mise en rapport avec la présence des estivants.

La présence humaine dans la zone riveraine peut évidemment déranger la faune et la flore: la pénétration dans les roseaux au printemps, soit à pied, soit avec une embarcation provoque le dérangement des couvées, voire leur abandon. Les vagues causées par les embarcations peuvent endommager des nids flottants; le remodelage des rives lors d'aménagements de grande envergure n'est pas négligeable non plus. Cependant, les travaux d'une certaine importance sont soumis aux autorisations officielles et les services concernés de l'Etat ont donc toute latitude d'intervenir dans le sens de la protection de l'environnement. D'autre part, la faune et la flore ne subissent pas de dérangement notable dans les faits, car les estivants n'ont pas choisi cette région par hasard: ils l'apprécient pour sa beauté et son harmonie, donc la respectent.

La présence humaine a de toute manière un effet très positif par les ouvrages de protection des rives contre l'érosion lacustre. Ce dernier phénomène s'est encore accentué depuis la deuxième correction des eaux du Jura qui, par son effet stabilisateur sur le niveau, concentre l'érosion lacustre sur une zone restreinte. Le recul de la rive aux emplacements non protégés, en particulier dans la région située à l'ouest de Cudrefin et entre Montbec et Portalban, est très évident.

Evolution de la végétation

La végétation du bas-marais ne représente pas un état stable dans l'évolution de la végétation. Le stade initial de colonisation, qui est intervenu après la première correction des eaux du Jura au siècle passé, a fait place peu à peu au stade intermédiaire que nous connaissons actuellement. Les premiers chalets ont été construits sur des dunes de sable et la végétation arborescente était alors très clairsemée. L'évolution naturelle aboutira, théoriquement, à la forêt d'aulnes et de bouleaux telle qu'on peut la voir au pied des falaises. Ce processus est naturel et la présence des estivants n'y changera rien.

La végétation riveraine, en particulier les roselières, souffre actuellement de certains effets de la pollution. Chacun a remarqué au printemps, voire au début de l'été, des masses d'algues (mousse verte) envahir la grève et s'accumuler au pied des roseaux; ceux-ci s'en trouvent alourdis et résistent mal à l'assaut des vagues. Ils se brisent, d'où régression de la roselière aux endroits exposés. Ce phénomène, encore une fois de plus, n'est pas imputable à la présence des chalets et de leurs habitants. Il s'observe aussi bien dans les secteurs non habités que près des constructions. Mais, dans le bas-lac, entre La Sauge et la Thielle, les roselières poursuivent leur expansion, protégées qu'elles sont par les môles de la Broye et de la Thielle, ainsi que par une exposition différente aux vagues soulevées par les vents dominants pendant la période de végétation.

Autres influences d'origine humaine

Il serait absurde de déclarer abruptement que les estivants n'ont aucun effet sur le milieu environnant. Ce qui est plus constructif, c'est d'évaluer l'impact réel de la circulation (automobile, navigation) et de la présence des habitants des chalets.

Pour autant qu'elle se réduise à l'accès aux constructions, la circulation automobile est parfaitement tolérable. Dans beaucoup de cas, le passage d'une voiture dérange moins la faune que le stationnement des gens. Les ornithologistes savent bien qu'il est plus facile d'approcher les oiseaux en terrain découvert en voiture qu'à pied.

En ce qui concerne la navigation, la présence de grosses unités puissamment motorisées peut prêter à discussion. En effet, les moteurs de bateaux sont plus polluants que les moteurs terrestres, les vagues de sillage, si elles sont soulevées près des rives, ajoutent leur effet aux vagues naturelles; le facteur de bruit n'est pas à négliger non plus. Pour toutes ces raisons, la législation restreint sérieusement la navigation près des rives et on ne peut que recommander de s'en tenir très strictement aux termes de la loi.

D'ailleurs, une évolution positive se manifeste actuellement, par le remplacement d'une certaine proportion de la navigation motorisée par la navigation à voile, planche, Laser ou autres dériveurs légers.

L'augmentation du nombre des unités navigantes conduit au stationnement d'un nombre croissant de bateaux près des grèves pendant la belle saison, à l'ouest de Cudrefin et dans tout le secteur Montbec. Cette affluence est de nature à préoccuper les organismes de protection de l'environnement, mais encore une fois, n'est pas le fait des estivants, puisque ces embarcations proviennent des grands ports de l'ensemble du lac.

Conclusions

Le milieu naturel de la région Cudrefin-Champmartin est exposé aux mêmes influences que l'ensemble de la rive sud-est du Lac de Neuchâtel. Aucun élément déterminant néfaste sur l'environnement ne peut être imputé aux estivants et aux chalets qu'ils occupent pendant quelques fins de semaines et les vacances d'été. La période de printemps, pendant laquelle les animaux et les plantes sont les plus sensibles, est peu intensément fréquentée, et seulement pendant les week-ends. L'intérêt biologique de la région a été démontré avec la présence des activités de loisirs que nous connaissons. Si une intensification massive de ces activités n'est pas souhaitable, il n'existe aucun élément scientifiquement soutenable pour affirmer que le milieu naturel gagnerait notablement en valeur biologique à la disparition des chalets actuels. Par ailleurs, les mesures de protection de la nature sont diverses si l'on envisage l'ensemble de la rive: il existe des réserves intégrales, des zones protégées mais accessibles ainsi que des secteurs publics. L'équilibre atteint ne paraît pas devoir être remis en cause dans la région concernée.

Genève, le 3.4.1984 Cl. Vaucher